

209C0575
FR0000052870FS0245

24 avril 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

NORBERT DENTRESSANGLE

(Euronext Paris)

Par courrier du 24 avril 2009, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 avril 2009, par suite d'une acquisition d'actions NORBERT DENTRESSANGLE sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société NORBERT DENTRESSANGLE et détenir, pour le compte desdits fonds, 503 798 actions NORBERT DENTRESSANGLE représentant autant de droits de vote, soit 5,12% du capital et 3,06% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital de 9 836 241 actions représentant 16 459 043 droits de vote.